

	RÉUNIONS	PERMANENCES
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	SNES-FSU Siège S2 – 48 rue V. Hugo Mercredi 20 novembre – 14 H 30	
REVIN		Collège George Sand 640 rue Roche des Diales Mercredi 20 nov. de 9 H 30 à 13 H 30
SEDAN	Lycée P. Bayle – rue Rogissart Vendredi 22 novembre - 18 H	
ROMILLY- SUR-SEINE		Lycée Joliot-Curie – 1 rue Guy Môquet Mardi 26 novembre de 14 H à 18 H
TROYES	SNES-FSU Siège S2 – 3 bis rue Voltaire (2 ^{ème} étage) Mercredi 27 novembre à 14 H 30	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lycée Marie de Champagne 2 avenue Marie de Champagne Mercredi 27 novembre de 9 H à 13 H 30 ➤ Hall de l'INSPÉ de 10 H à 12 H 15 Jeudi 28 novembre, Jeudi 05 décembre.
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE		Lycée Talon – 105 Av. Simonnot Mercredi 04 décembre de 9 H à 14 H
REIMS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ SNES Siège S3 – 37 rue Ponsardin Mercredi 20 novembre à 14 H 30 Mardi 26 novembre à 18 H 	Permanences supplémentaires au S3 : Samedi 23 novembre de 9 H 30 à 12 H Samedi 30 novembre de 9 H 30 à 12 H Samedi 07 décembre de 9 H 30 à 12 H
SÉZANNE		Lycée – rue Fontaine du Vé Mardi 26 novembre de 9 H à 13 H
VITRY-LE-FRANCOIS	Lyc. François 1er – Fg de Vitry le Brûlé Jeudi 28 novembre à 18 H 00	
CHAUMONT	Collège L. Michel – rue Youri Gagarine Mercredi 27 novembre à 14 H	
LANGRES		Lycée Diderot - 21 Avenue Gal de Gaulle Vendredi 29 novembre 14 H à 18 H
SAINT-DIZIER		Collège A. Frank - 1 bd Salvador Allende Jeudi 28 novembre de 10 H 30 à 17 H

**PERMANENCE SPÉCIALE C.P.E. au SNES Siège S3 – 37 rue Ponsardin :
Lundi 25 novembre de 15 h à 18 h.**

RAPPEL : des permanences sont tenues au siège de la section académique chaque après-midi de 14 H 30 à 17 H 30 et dans les sections départementales du SNES-FSU le mercredi après-midi.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : au local du SNES – 48 rue Victor Hugo Tél : 03.24.57.30.39

TROYES : au local du SNES – 3 bis rue Voltaire (2^{ème} étage) Tél : 03.25.73.02.38

CHAUMONT : Tél : 03.25.87.10.35 (au besoin pour convenir d'un rendez-vous)

Les syndiqué(e)s peuvent par ailleurs prendre des **rendez-vous particuliers** avec des commissaires paritaires académiques et nationaux au siège de la section académique Tél : 03.26.88.52.66.

Les réunions seront introduites par un bref exposé général sur les mutations, ensuite les problèmes seront étudiés de façon personnalisée. Les réunions et les permanences seront animées par les militants de l'équipe académique et des équipes départementales du SNES-FSU, avec des commissaires paritaires académiques et nationaux.

Une autre série de réunions sera organisée à l'occasion du mouvement intra-académique (fin mars – début avril).